

Réintroduction de la tortue cistude en Savoie

27 avril 2013, Abbaye-d'Hautecombe - Baie de Portout

Dossier de Presse Cen Savoie

Sommaire

1. LE CEN Savoie, Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie

- 1.1 Le rôle du CEN Savoie
- 1.2 Le territoire de Savoie
- 1.3 Les moyens en œuvre & actions pour préserver le patrimoine
- 1.4 Chiffres, dates & données
- 1.5 Partenaires

2. LE LAC DU BOURGET, FACTEUR DE BIODIVERSITÉ & DE DÉVELOPPEMENT

- 2.1 Présentation du Lac du Bourget
- 2.2 Les actions du CEN Savoie
- 2.3 Une perspective à long terme : le développement durable humain & environnemental

3. L'ÉVÉNEMENT du 27 avril 2013 : LE LÂCHER DE TORTUES Cistude d'Europe aux abords du LAC DU BOURGET

- 3.1 Descriptif de la tortue Cistude
- 3.2 Son milieu aquatique, une nécessité de restauration
- 3.3 Sa place dans l'écosystème
- 3.4 La conservation et la réintroduction de la tortue Cistude
- 3.5 Le contenu de l'événement

www.cen-savoie.org



Réintroduction de la tortue cistude en Savoie

27 avril 2013, Abbaye-de-Hautecombe - Baie de Portout



1. LE CEN, Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie

1.1 Le rôle du CEN Savoie

Origine & mission

Association régie par la loi 1901 et créée en 1991, le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN Savoie) est au service de la biodiversité du département. Son rôle est de préserver les milieux et les espèces en Savoie.

Dans une démarche volontaire d'asseoir cette ambition, les acteurs fondateurs sont membres du Conseil d'Administration :

- l'Etat, le Département de Savoie, l'association des maires de France,
- les établissements publics tels que les Fédérations des pêcheurs et des chasseurs de Savoie,
- l'Office National des Forêts, la Chambre d'agriculture, le Parc national de la Vanoise...
- les associations de protection de la nature (Frapna Savoie et LPO Savoie).

- **Mission sur un plan technique : les mains dans... « la biodiversité » !**

Le CEN Savoie identifie, sauvegarde et gère les milieux naturels du département de la Savoie qui présentent une richesse floristique et faunistique reconnue. Il en recherche la maîtrise foncière et d'usage afin de pouvoir mettre en œuvre son plan de gestion.

- **Mission sur un plan pédagogique : « faire connaître, faire aimer ! »**

Le CEN Savoie porte à la connaissance des élus et principaux acteurs les richesses de leur territoire. Certains sites peuvent accueillir le grand public et sont accompagnés d'équipements pédagogiques. Un schéma départemental d'accueil est en cours de réflexion.

- **Mission d'accompagnement des territoires : « aider les collectivités à faire ! »**

Pour démultiplier l'action au-delà de ses propres sites, le CEN Savoie doit sensibiliser et informer les collectivités de la biodiversité de leur territoire et les aider à passer à l'action.



Réintroduction de la tortue cistude en Savoie

27 avril 2013, Abbaye-de-Hautecombe - Baie de Portout

Le CEN Savoie dans le réseau national des CEN

Véritables relais d'informations et actions sur les territoires de Savoie ou sur le département, le CEN Savoie est un **référent du Patrimoine naturel**, comme les 4 CEN en Rhône-Alpes et les 29 CEN régionaux ou départementaux.

Le Conservatoire cherche à mutualiser connaissances scientifiques et compétences techniques pour favoriser l'échange entre territoires.

En France, les conservatoires accompagnent la mise en œuvre de politiques contractuelles (Natura 2000, mesures agri-environnementales qui sont des contrats publics d'exploitation rémunérés...) et réglementaires (arrêtés de protection de biotope...). Gestionnaire de sites naturels reconnus par l'Etat en lien avec les directives du Grenelle II*, les CEN possèdent désormais un agrément conjoint « **Etat-région** » (Décret N°2011-1251 et arrêté ministériel du 07 octobre 2011) d'une durée de 10 ans, renouvelable. Ils inscrivent leurs actions et l'évaluation des résultats dans un plan quinquennal. Cet agrément renforce la légitimité d'un outil à la fois technique et communicant comme plateforme d'échanges et de dialogue entre acteurs (Etat, collectivités, associations, professionnels, scientifiques...)... et donc son image et son rôle d'expert et de catalyseur de projets.

1.2 Le territoire de Savoie

A ce jour, le CEN Savoie gère 81 sites en Savoie (Soit 1 548 ha).

Premier conservatoire départemental à gérer autant de sites !

Situé en région Rhône-Alpes, le département de Savoie est le plus montagneux de France (altitude moyenne de 1500 m) avec 554 110 ha de montagnes, soit 88,4% du territoire.

Dans un territoire en développement, cette contrainte renforce la pression humaine en vallée.

La Savoie, une biodiversité de milieux

- **Les pelouses sèches** sont des milieux arides qui se développent préférentiellement sur les sols maigres des versants exposés au sud, chauds et secs.
- **Les zones humides** sont des étendues avec présence d'eau, permanente ou temporaire, visible ou invisible (étangs et bords de lac, marais de plaines, tourbières, milieux alluviaux...). Elles possèdent des fonctionnalités essentielles : régulation des crues, capacité d'épuration, espaces de ressourcement, etc.



Réintroduction de la tortue cistude en Savoie

27 avril 2013, Abbaye-de-Hautecombe - Baie de Portout

- **Les corridors biologiques** dessinent des liaisons fonctionnelles entre différents écosystèmes ou habitats empruntés par la faune et la flore pour assurer leur pérennité. Ils répondent aux exigences d'établir des « trames vertes et bleues » (bleu pour l'eau et vert pour le sol).

Avec plus de **4 500 espèces recensées**, le territoire compte de nombreuses espèces protégées (faunes et flore), dont **60 pour lesquelles le CEN Savoie a une responsabilité majeure** :

- **14 végétaux** (gentiane pneumonanthe, gesse des marais...)
- **9 papillons** (bacchante, apollon, azuré de la sanguisorbe...)
- **31 oiseaux** (aigrette garzette, alouette lulu, bécassine des marais...)
- **6 amphibiens-reptiles** (crapaud calamite, pélodyte ponctué, cistude d'Europe...)

1.3 Les moyens en œuvre & actions pour préserver le Patrimoine

Pourquoi préserver la biodiversité en Savoie ?

L'érosion de la biodiversité constatée à l'échelle mondiale se retrouve à l'échelle du département de la Savoie, notamment en plaine. Les zones humides ont été réduites de moitié en 50 ans mettant en péril la survie d'espèces animales et végétales.

Face à la pression humaine (urbanisation et modification des pratiques agricoles), les espaces naturels sont fragilisés endommageant l'équilibre de l'écosystème. C'est pourquoi le CEN Savoie a mis en place depuis plus de 20 ans **une politique de préservation de l'environnement au travers d'actions concrètes** :

Des interventions en milieux sensibles, notamment autour du lac du Bourget

En accord avec les acteurs locaux, le CEN Savoie engage ses compétences sur le terrain pour agir directement sur les milieux naturels.

- la restauration de zones humides par obturation de drains ou creusement de mares
- l'entretien de milieux herbacés (secs ou humides) par débroussaillage (fauche ou pâturage en partenariat avec 20 exploitants agricoles)
- la préservation de boisements en « évolution libre »
- la définition de trames bleues et vertes pour le passage de la faune, de nombreux inventaires et suivis

Les zones humides ont constitué la première urgence depuis 20 ans et le plus important des travaux du CEN Savoie à ce jour. Les pelouses sèches et forêts sont les prochains chantiers de grande envergure.

L'animation du réseau Natura 2000

Le lac du Bourget et le Haut Rhône forment un même site Natura 2000, réseau de 1753 sites prioritaires à l'échelle européenne. La réintroduction de la cistude, espèce prioritaire pour l'Union Européenne, s'inscrit dans ce cadre.



Réintroduction de la tortue cistude en Savoie

27 avril 2013, Abbaye-de-Hautecombe - Baie de Portout

Des intérêts écologiques pour sensibiliser tous les publics

Vers les services publics, les professionnels

- **Le CEN Savoie a édité 7 « mémentos »** afin de renseigner, sensibiliser et accompagner les élus sur la prise en compte du patrimoine naturel dans leurs politiques. En 2011, il a édité l'ouvrage « Corridors » qui a pour but de sensibiliser les collectivités à la mise en place d'un corridor biologique en s'appuyant sur les contrats de territoire « Bauges-Chartreuse et Chartreuse-Belledonne » (2009-2014).
- Sur le territoire du lac du Bourget et ses montagnes, le CEN Savoie a participé à **l'élaboration du 2ème contrat de bassin versant du lac** en définissant les actions relatives à la préservation des zones humides. Une véritable politique de non-dégradation des zones humides est en train de voir le jour sur le bassin versant.
- Le CEN Savoie a réalisé la cartographie départementale des zones humides. L'inventaire des « pelouses sèches de Savoie » est en cours de réalisation.

Vers le Grand public et les savoyards plus particulièrement

Le CEN Savoie coordonne et participe sur le département aux événements tels que la « **Fête de la Nature** » (4 actions pour 2012), l'événement « **Fréquence grenouille** » (20 actions en préparation pour 2013), les « **Chantiers d'Automne** » (3 chantiers pour 2012). Ces actions sont coordonnées à l'échelle nationale par la FCEN (Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels).

1.4 Chiffres, dates & données

- **5 fév.1991** : création du CEN Savoie
- **81 sites gérés** en 2013
- **17 salariés** au sein du CEN Savoie
- Budget 2011(subventions comptabilisées) : 1 000 000 €

Des distinctions et engagements

- 7 janvier 2008 : **Prix « Environnement »** dit Prix Albert Bernard* pour la création de relais locaux de sites
- 2009 : **1^{ers} contrats de corridors** en Savoie
- 2013 : **Agrément** des 4 conservatoires de Rhône-Alpes

1.5 Partenaires

Les partenaires du CEN Savoie facilitent le maillage des compétences, des budgets et d'un dialogue constructif et opérationnel pour la protection de la biodiversité.

- **Conseil Général de Savoie** : a été à l'origine de la création du Conservatoire en 1991 et apporte son soutien financier depuis cette date.
- **Région Rhône-Alpes** : soutien de toutes actions en matière de patrimoine naturel notamment la réintroduction de la tortue Cistude.
- **Agence de l'Eau** : soutien de toutes actions liées aux « zones humides ».
- **Etat** : administration de la tutelle du réseau Natura 2000.
- ... mais aussi l'**Union Européenne**, le **Conservatoire du littoral**, la **SFTRF** (Société Française du Tunnel Routier de Fréjus), la **Compagnie Nationale du Rhône**.



Réintroduction de la tortue cistude en Savoie

27 avril 2013, Abbaye-de-Hautecombe - Baie de Portout

2. LE LAC DU BOURGET, SOURCE DE BIODIVERSITÉ & DE DÉVELOPPEMENT

2.1 Présentation

Le lac du Bourget, **le plus grand lac naturel** d'origine glaciaire en France (44,5 km²), s'étire sur un axe longitudinal nord-sud de 18 km avec une largeur comprise entre 1,6 et 3,5 km et une profondeur de 145 mètres. Son bassin versant est bordé par la ville thermale d'Aix-les-Bains sur sa rive est et par Chambéry au sud.

D'un volume de **3,6 milliards de mètres cubes d'eau**, soit l'équivalent de la consommation annuelle domestique en France, le lac sert de **déversoir naturel pour les crues du Rhône**.

Depuis sa régulation en 1982, il a considérablement perdu de sa « respiration », indispensable à son bon fonctionnement, à la diversité et à la résilience de ses milieux.



2.2 Les actions du CEN Savoie au niveau du Lac du Bourget-Chautagne

Principaux chantiers de génie écologique :

La recréation de petits milieux aquatiques périphériques et de roselières littorales, perdus du fait de la baisse et à la régulation des niveaux d'eau. La création de l'étang des Aigrettes (13 ha remis en eau) a permis le retour ou l'apparition de plusieurs oiseaux nicheurs, **point de départ de la réintroduction de la cistude en 2000**.

Travaux en Chautagne :

La récente restauration des roselières littorales de Portout a consisté à la mise en place d'aménagements hydrauliques (vannage de drain, création d'une mare pour l'accueil des cistudes...) ainsi que par la revégétalisation des berges et l'entretien plus courant (nettoyage des roselières, maintenance des piquetages, etc.). Il en a été de même pour la remise en eau des méandres de Portout et Vions où la « renaturation » se fait ensuite spontanément (pontes d'amphibiens déjà observées, retour de végétation).

Transfert de propriété :

Le CEN de Savoie a transféré au Conservatoire du Littoral l'ensemble de ses terrains ainsi rendus inaliénables. Ce sont plus de **83 ha de terrains acquis patiemment depuis 20 ans**, principalement situés dans les marais de Chautagne avec **311 parcelles concernées**, qui ont été cédés pour 1 euro symbolique. Une telle démarche est inédite en France !

2.3 Le challenge : assurer le maintien des espèces et des milieux dans un contexte de développement

Par l'offre d'activités multiples (randonnée, baignade, chasse, pêche...), le lac contribue à l'attractivité du territoire. Cette attractivité repose largement sur la qualité des paysages et des milieux, ainsi que sur la richesse de la biodiversité. L'enjeu est donc clair : réconcilier dynamisme territorial et préservation de la nature. La réintroduction de la cistude est un acte fort de cette reconquête.

Réintroduction de la tortue cistude en Savoie

27 avril 2013, Abbaye-de-Hautecombe - Baie de Portout

3. L'ÉVÉNEMENT du 27 avril 2013 : LE LÂCHER DE TORTUES Cistude d'Europe

3.1 Descriptif de la tortue Cistude

La Cistude possède une carapace légèrement bombée, lisse et brun foncé noirâtre avec des rayures et des taches jaunes.

La Cistude d'Europe est une tortue de la famille des Emydidae. Petite tortue atteignant 20 cm, la Cistude est une tortue d'eau douce qui est intégralement protégée.



3.2 Son milieu aquatique, une nécessité de restauration

La cistude d'Europe a disparu de plusieurs régions et départements. Ce déclin est dû à 4 facteurs principaux :

- **la consommation des Cistudes** par la noblesse jusqu'au début du XIXe siècle
- **la destruction de leurs habitats** (canalisation, drainage, bétonnage, pollution des cours d'eau, dispersion et embroussaillage des sites de ponte, mortalité routière ...)
- **une mortalité « artificielle »** (noyades dans les nasses, mortalité routière ...)
- **une concurrence sur sa niche écologique avec les tortues exotiques**, notamment la tortue à tempes rouges dites tortues « de Floride » (*Trachemys scripta elegans*).

Pour ces raisons, il est devenu impératif de restaurer son espace naturel pour le développement de l'espèce, en particulier les milieux aquatiques et les zones humides.

3.3 Sa place dans l'écosystème

La tortue Cistude a conservé toute sa place dans la chaîne alimentaire. Essentiellement carnivore (mais incapable de capturer des poissons en bonne santé), elle est une prédatrice de mollusques, larves d'insectes et vers. Elle apprécie fortement les charognes, jouant ainsi un rôle sanitaire important. Totalement aquatique, elle est visible lors de ses « bains de soleil » et quand les femelles vont à terre pour pondre dans des milieux secs, ensoleillés et à végétation rase. Œufs et jeunes subissent une forte prédation, normalement compensée par la longévité des adultes (plus de 60 ans).

Un réseau de sites favorables et protégés ont été restaurés pour être tout à tour « repeuplés » avec l'objectif de constituer un tel un réseau de populations connectées et viables sur le très long terme !

Le radio-pistage permet de s'assurer de la bonne installation des animaux. Et de connaître leurs déplacements et leur utilisation du milieu, informations qui seront utiles à une adaptation de la gestion si nécessaire.

Réintroduction de la tortue cistude en Savoie

27 avril 2013, Abbaye-de-Hautecombe - Baie de Portout

3.4 La conservation et réintroduction de la Tortue Cistude

- >> **Espèce éliminée par l'homme, la Cistude est devenue une des valeurs phare de la biodiversité en Savoie,**
- >> **Au-delà de sa valeur propre, la Cistude est une véritable mascotte, levier pour la défense des zones humides,**
- >> **La Cistude est emblématique des impacts de la gestion hydraulique défavorable du lac du Bourget.**

Le partenariat de parcs animaliers permet d'envisager de lâcher à terme les quelques centaines d'individus nécessaires à une population viable sans affecter les populations sauvages. Ecloués en captivité à partir de géniteurs certifiés génétiquement, les bébés sont ensuite grossis en conditions semi naturelles, avant une « acclimatation » sur site préalable au lâcher. Cette acclimatation permet une sélection naturelle, d'où une incertitude sur le cheptel à relâcher...

La tortue de Floride est un des **cas majeurs d'espèces invasives en France**, massivement introduite via les animaleries puis relâchée par les particuliers. Outre les risques sanitaires liés à la concurrence, cette espèce est plus active, plus omnivore, plus prolifique que la tortue cistude et dominante sur les solariums comme sur les grosses « proies » de poissons morts !

De plus, il est aujourd'hui prouvé que la tortue de Floride se reproduit en Savoie. Ce point rend d'autant plus urgent et compliqué le contrôle de cette espèce !

3.5 La réintroduction et le lâcher de tortues Cistudes

Réintroduire la Cistude vient comme une « consécration » après un important travail de restauration et d'entretien de milieux favorables tel que la recréation de petits milieux aquatiques, la mise en place de « dunes de ponte » et la restauration de berges végétalisées.

Le thème de la réintroduction est ainsi mis à l'honneur car il revêt une valeur symbolique forte : cas patents d'« érosion de la biodiversité », prise de conscience d'impacts, réparation de ces impacts dans une relation homme-nature pacifiée.

D'où trois courtes interventions sur des réintroductions en cours par les CEN de Rhône-Alpes.

9H20 : RDV à l'embarcadère de Portout pour un trajet en bateau vers l'Abbaye-d'Hautecombe,

10H15 : table ronde sur le thème de « Pourquoi et comment réintroduire ? » :

Salle de la « Grange batelière », Abbaye-d'Hautecombe,

- la cistude et le CEN Savoie,
- l'apron (poisson endémique du Rhône) et le CEN Rhône-Alpes,
- le gypaète (vautour en cours de réintroduction dans les Alpes) et Asters,
- autres projets présentés par les parcs animaliers.

12H : trajet de retour en bateau jusqu'à la Baie de Portout (nord du Lac du Bourget),

12H40 : buffet à l'auberge « les Impressionnistes »,

14H : lâcher d'une vingtaine de jeunes cistudes équipées d'un radio-émetteur, *Baie de Portout,*

15H : possibilité d'une **visite d'un site renaturé** à proximité (prévoir des bottes),

